

Mot du maire

Bonjour à tous,

C'est avec fierté et plaisir que nous tenons à remercier les nombreux citoyens qui prennent part à la vie sociale et démocratique de notre municipalité et de notre milieu. Le 8 avril dernier se tenait une rencontre consultative et participative au local de la FADOQ pour faire des constats et aider à proposer un nouveau plan d'action pour la Politique de la famille et des personnes âgées. Plus de 80 citoyens et membres de différents organismes ont échangé sur le sujet.

Le 30 avril, c'était la soirée hommage aux bénévoles du milieu pocatois: la Ville de La Pocatière et la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière tiennent chaleureusement à remercier et à reconnaître toutes ces personnes qui donnent de leur temps pour le mieux-être des gens et de notre milieu. Plus de 200 personnes étaient présentes pour le souper offert à la salle Desjardins du Centre Bombardier.

De nombreux citoyens s'impliquent dans nos différents comités et participent régulièrement à nos séances de conseil mensuelle. Cela fait plaisir de voir l'engagement de nos citoyens! Une partie de nos défis est de garder cette proximité et cette vie citoyenne active dans le futur pour le bien de la démocratie.

Autres sujets :

Ramassage des plastiques agricoles

Je tiens à remercier les producteurs agricoles pour l'excellente contribution lors du ramassage des plastiques agricoles par la municipalité. Pour le deuxième ramassage, M. Colin Bard vous contactera, au courant du mois de mai, pour faire adonner ça le mieux possible. On est toujours en attente d'une réaction et d'une solution permanente de la part d'AgriRÉCUP.

Regroupement municipal

Pour ce qui est du regroupement, l'analyse et les recommandations ont été envoyées au bureau de la ministre par le MAMH. On est en attente pour la suite. Une quarantaine de lettres ont été envoyées à la ministre, soit environ 25 lettres de positives et 15 de négatives au total, et de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, environ 15 lettres de positives et aucune de négative.

PRIMEAU Route 132 et Carré St-Louis

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et la Fédération québécoise des municipalités (FQM) étaient dans le dossier la semaine dernière et ils étudiaient plus particulièrement le dossier de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et d'une autre municipalité, étant donné que ce sont les deux municipalités les plus affectées par le programme et le taux de 1,34 %.

Détour à respecter

Les travaux d'installation des services d'aqueduc et d'égout pour le parc Bioalimentaire vont bon train. Ceux-ci entraînent la fermeture du coin du 2^e Rang Ouest, de la route Sainte-Anne-Saint-Onésime et de la rue de la Ferme. **Malheureusement, plusieurs automobilistes ne respectent pas la signalisation et démontrent un manque de respect envers les propriétés privées et la sécurité des gens.** Les plans d'asphalte n'ouvrent que le 12 mai et les travaux d'asphaltage sont prévus au milieu de la semaine. En conséquence, le détour restera en place jusqu'à la fin de l'asphaltage de l'intersection.

Travaux d'asphaltage - 3^e Rang Est

Les travaux d'asphaltage prévus dans le 3^e Rang Est sur 2,2 km, de la route Drapeau vers l'ouest jusqu'au pont de la rivière Saint-Jean, auront lieu cette année.

L'appel d'offres sera déposé sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) cette semaine.

Projet pluvial dans les Arpents-Verts

Le projet de continuité du pluvial dans la rue des Arpents-Verts et dans la rue des Érables est présentement à l'étude pour estimer les coûts, vérifier les sommes disponibles de subventions et la méthode de financement si besoin.

Merci et bon été à tous!

Soyons cordiaux et prudents sur nos routes, c'est la saison la plus achalandée dans nos campagnes.

Jean-François Pelletier, maire



Photo : soirée hommage aux bénévoles

Distribution de plants d'arbres et de substrat



Dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts, la Municipalité fera la distribution gratuite de plants d'arbres et de substrat.



Le samedi 17 mai de 8 h à 12 h

Garage municipal
395, chemin des Sables Est
Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Limite de quatre plants d'arbres par résidence.

Premier arrivé, premier servi !

Une collaboration du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et de Tourbières Lambert.

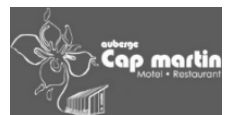
Rappel : conférence matinale du 22 mai (COMPLET)

Jeudi 22 mai 2025, de 9 h à 10 h 30, à l'Auberge Cap Martin



Sujet : le contrat d'arrangement préalable, présenté par la Résidence funéraire Marius Pelletier

Le coût de participation est de 10 \$, déjeuner inclus.



Inauguration des travaux du parc du Petit Ruisseau et de la halte routière municipale

L'inauguration prévue en octobre dernier au parc du Petit Ruisseau a été reportée en raison de la pluie.

Réservez cette date :

Samedi 21 juin de 10 h à 14 h, au parc du Petit Ruisseau

Une programmation sera publiée dans le communiqué de juin.

2^e versement de taxes

Rappel : la date du deuxième versement est le 12 mai 2025.

Vente de garage




VENTE DE GARAGE

Samedi 31 mai de 9 h à 16 h
Remis au lendemain en cas de pluie

VENTE DE GARAGE CHEZ SOI!

Le circuit des différents points de vente dans la Ville sera publicisé à la fin mai.



VENTE DE GARAGE AU MARCHÉ PUBLIC

Profitez des occasions de seconde main!
ITAQ, 401, 1^{re} rue Poiré

10 h 15 à 12 h 15
Prestation musicale d'AuDuO

10 h 30 à 13 h
Prêt à manger




En collaboration



COLLÈGE
SAINTE-ANNE-DE-
LA-POCATION



Information : loisirs@lapocatiere.ca / 418 856-2222, poste 2018

La Mosaïque – Bibliothèque de La Pocatière

Conférence : Les mammifères marins du Saint-Laurent

Jeune/adulte | Mercredi 14 mai 18 h 30 à 19 h 30

Animée par le Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM)

Exposition « Source de vie »

Les tableaux de l'artiste Catherine Gagnon, révélant un puissant pouvoir de vie, sont présentés jusqu'au 18 juin 2025.

Les activités du samedi 10 h 30 à 11 h 30 | Famille et jeunes enfants

17 mai : Jeux de société variés;

24 mai : Devinette;

31 mai : Création de dentifrice pour dinosaures (expérience scientifique).

Heures d'ouverture de la bibliothèque:

Les mardis et jeudis de 12 h 30 à 20 h, les mercredis et vendredis de 9 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30, les samedis de 10 h à 15 h.

Règlements d'urbanisme



Sainte-Anne
de-la-Pocatière

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE

RÈGLEMENTS D'URBANISME

Lors de la séance ordinaire du 5 mai 2025, le règlement numéro 411 intitulé "Tarification des services en urbanisme" a été adopté et il est présentement en vigueur. Ceci entraîne des coûts selon le type de permis. Ce règlement peut être consulté sur le site internet de la Municipalité.

Les règlements suivants ont été adoptés:

- Règlement numéro 406 intitulé Règlement de lotissement;
- Règlement numéro 407 intitulé Règlement de construction;
- Règlement numéro 408 intitulé Règlement sur l'administration des règlements d'urbanisme;
- Règlement numéro 409 intitulé Règlement de zonage;
- Règlement numéro 410 intitulé Plan d'urbanisme.

Prendre note que ces 5 règlements ne sont pas encore en vigueur, nous devons recevoir le certificat de conformité émis par la MRC de Kamouraska. Nous devrions recevoir le tout d'ici la fin du mois.

Pour plus d'informations, veuillez joindre M. Colin Bard, inspecteur municipal au 418-856-3192.

**Faites part de vos commentaires et suggestions
à la version provisoire du plan d'action 2025-2028
de la politique de la famille et des personnes âgées!**

La Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière a préparé la **version provisoire de sa Politique de la famille et des personnes âgées, accompagnée d'un plan d'action 2025-2028.**

Vous pouvez consulter le plan d'action 2025-2028, version projet :

- sur le **site internet de la municipalité**;
- en version papier au **bureau municipal** et à la **bibliothèque La Mosaïque**.

La population et les organismes sont invités à lire cette version provisoire et à **partager leurs commentaires ou suggestions d'ici le 22 mai** auprès de Sébastien Tirman, agent de développement, par courriel à agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com ou par téléphone au 418 856-3192.

Cette mise à jour est rendue possible grâce au soutien financier du Secrétariat aux aînés du gouvernement du Québec, dans le cadre de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA).



Photo : rencontre consultative du 8 avril

Utilisation de bacs conformes

Il est important que les bacs que vous utilisez pour les vidanges, le recyclage et les matières putrescibles soient conformes pour que les chauffeurs de la Régie ou les entreprises mandatées par la Régie puissent les ramasser.

Aucun bac peinturé, altéré ou brisé ne sera collecté.

Vidange de fosses septiques

**AUX CONTRIBUABLES DU SECTEUR EST DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIÈRE**

La vidange pour le **secteur Est** se fera
entre le 9 et le 21 juin 2025
pour les routes suivantes :

**Route 230, 3^e Rang Est, Carré Bérubé, rue Boucher,
Carré Boucher, rue Chamberland, rang de la Cannelle,
route Drapeau, rue de la Ferme, rue Gendron,
rue Hudon-Roussel, rue Lemieux, route Martineau,
chemin de la Montagne-Thiboutot, rue Ouellet,
rue Rodolphe, chemin de la Station.**

Rappel : vidange de fosses septiques : partie Est et partie Ouest en alternance.

La vidange des fosses septiques se fait en deux parties sur le territoire, **soit dans la partie Est une année et dans la partie Ouest l'année suivante** et ainsi de suite. Cependant, la Municipalité est dans l'obligation d'envoyer l'avis public concernant la vidange de fosses septiques à tous les citoyens de la municipalité et non plus seulement aux citoyens visés (soit le secteur Est ou le secteur Ouest).

Il est important de vérifier que le secteur mentionné dans l'avis public vous concerne pour l'année en cours.

Séance du conseil municipal

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra **le lundi 2 juin 2025 à 20 h** – Salle municipale, 395, chemin des Sables Est. Bienvenue!